

En ligne tous les mercredis

26 novembre 2014

LA VIE ECONOMIQUE

- [Ce qu'il faut retenir de François Hollande face aux Français](#)
- [Bonne surprise pour le PIB au 3e trimestre, pas pour l'emploi](#)
- [Les entreprises moyennes broient du noir](#)
- [Emploi : le marché de l'intérim va mal](#)
- [Un quart des collectivités locales compte recruter malgré la diminution des dotations](#)
- [La France n'a jamais emprunté aussi bas](#)
- [Les opérations militaires plombent le budget de l'État](#)
- [Une prime d'activité remplacera la prime pour l'emploi et le RSA activité](#)
- [Gel des salaires, assouplissement des 35 heures : des mesures explosives à l'étude ?](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Retraites complémentaires : le gouvernement souhaite que l'Urssaf se charge de la collecte](#)
- [Un énarque pour diriger l'assurance-maladie](#)
- [Médecins en colère : ce qu'ils reprochent à Marisol Touraine](#)
- [Les cliniques privées en grève le 5 janvier](#)
- [L'Assemblée refuse de rétablir le jour de carence des fonctionnaires](#)

FISCALITE

- [Accords fiscaux secrets entre le Luxembourg et 340 multinationales. Selon le Luxembourg, ses pratiques fiscales sont "conformes aux lois internationales"](#)
- [Bruno Le Roux : Les députés PS ne voteront aucun nouvel impôt en 2015](#)
- [Les banques françaises adorent les paradis fiscaux](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [H&M voit toujours plus grand en France](#)
- [Enquête préliminaire pour délit d'initié présumé à la BNP Paribas](#)

- [PSA Peugeot Citroën dément la suppression de plus de 3 000 poste en 2015](#)
- [Fraude fiscale: une filiale de HSBC mise en examen en France](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Gattaz appelle à la suppression de l'ISF. Macron dénonce une "provocation"](#)
- ["Il faut une flexibilité plus grande du CDI, avec une période d'essai de deux à trois ans", estime Gérard Collomb](#)

TEXTES LEGISLATIFS/RAPPORTS DIVERS

- [France, portrait social - Insee](#)
- [Références - Édition 2014](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Ce qu'il faut retenir de François Hollande face aux Français

Le 06/11/14, **M. Hollande** s'est exprimé dans l'émission « Face aux Français » sur TF1. Les sujets abordés :

01)- Le chômage. **M. Hollande** a déclaré avoir « *pu commettre des erreurs* », notamment en prévoyant une « *inversion de la courbe du chômage* » pour 2013, inversion qui n'est pas venue : « *J'avais parlé de l'inversion de la courbe du chômage. Ce n'est pas venu, je m'en suis fait le reproche parce que c'était une espérance pour beaucoup, notamment ceux qui étaient demandeurs d'emploi. [...] Si en fin de mandat, je n'avais pas fait [baisser le chômage], les Français seraient implacables et ils auraient raison* ».

02)- Le chômage des seniors. **M. Hollande** a défendu les contrats de génération, dont le but est de favoriser l'embauche de jeunes en contrat à durée indéterminée et le maintien dans l'emploi de seniors. Il a fait **deux annonces** : **a)-** Le retour d'une allocation pour les chômeurs qui ont suffisamment cotisé mais n'ont pas atteint l'âge de la retraite ; **b)-** La création d'un contrat aidé pour les chômeurs seniors à qui il manque quelques trimestres de cotisation (date d'entrée en vigueur : « *en début d'année prochaine* »).

03)- Une pause fiscale en 2015 et jusqu'à la fin du quinquennat : « *[Il n'y aura] pas d'impôt supplémentaire sur qui que ce soit* ».

04)- Transformation du CICE en « baisses de charges pérennes ». **M. Hollande** : « *Nous avons fait le pacte de responsabilité, qui crée le crédit impôt compétitivité emploi (CICE, Ndlr)* ». A partir de 2017, le CICE sera transformé en baisse de « *cotisations sociales pérennes* ».

05)- Création d'une mission sur la mise en œuvre du compte pénibilité, une mesure qui hérisse le patronat.

06)- Création de « 15 000 emplois d'avenir supplémentaires ».

07)- Modification du service civique universel. Actuellement, le service civique dure de 6 à 12 mois. Il permet à des jeunes de réaliser une mission d'intérêt général, en étant indemnisés. Le « *service civique universel* » serait plus court (« *deux, trois mois [dans] une maison de retraite, [pour] s'occuper de jeunes, d'une école* »), non obligatoire et non indemnisé.

08)- Elaboration d'un plan de seconde chance pour les jeunes en échec scolaire à partir du mois prochain. **M. Hollande** : « *Je ne veux plus qu'un jeune soit sorti d'un système scolaire et n'ait pas la possibilité d'y revenir et le regrette toute sa vie* ».

M. Hollande a aussi parlé du décès de Rémi Fraisse, d'un « *grand plan numérique* » pour l'école avec l'instauration de « *cours de codage* », de l'exposition universelle et des jeux olympiques, de l'éventualité de la présence du Front national au 2^{ème} tour des élections présidentielles.

Quelques réactions à l'intervention du président. **Pierre Laurent**, secrétaire national du Parti communiste : « *Un long face-à-face avec ses échecs* ». **Eric Woerth (UMP)** : « *Indécence en première partie, impuissance en deuxième* ». **Philippe Vigier (UDI)** : « *Une occasion manquée* ». **Stéphane Le Foll**, porte-parole du gouvernement : « *Un président déterminé, clair dans ses choix pour la France, assumant le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire* ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/11/06/ce-qu-il-faut-retenir-de-francois-hollande-face-aux-francais_4519889_823448.html

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/11/07/inefficace-ou-determine-les-reactions-politiques-a-l-intervention-d-hollande_4519900_823448.html

(Sources : www.lemonde.fr du 06/11/2014, Samuel Laurent, Alexandre Pouchard et Maxime Vandano, www.lemonde.fr du 07/11/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Bonne surprise pour le PIB au 3e trimestre, pas pour l'emploi

Le 14/11/14, l'**Insee** a publié une première estimation qui montre que la France a affiché une croissance de 0,3 % au troisième trimestre 2014. C'est mieux que prévu. La Banque de France s'attendait par exemple à 0,2 %, tandis que la plupart des économistes envisageait une croissance encore plus basse. **M. Sapin**, ministre des Finances, a déclaré que la

prévision gouvernementale d'une croissance à 0,4 % dans l'Hexagone en 2014 se trouvait renforcée par le chiffre du troisième trimestre. Il a toutefois admis que l'activité restait « *très faible* » pour créer des emplois. **L'Insee** confirme ce dernier point, en indiquant que l'économie française recommençait à détruire des emplois, dans le secteur marchand (34 100 suppressions nettes de postes, soit - 0,2 % sur le trimestre, et sur un an : 37 700 suppressions de postes), dans l'intérim (22 900 suppressions de poste, soit - 4,2 % sur le trimestre, mais une quasi stabilité sur un an : - 0,5 %), la construction (- 0,8 % sur le trimestre), l'industrie (- 0,4 % sur le trimestre), le tertiaire (- 0,1 % sur le trimestre).

[http://www.challenges.fr/france/20141114.CHA0253/bonne-nouvelle-la-croissance-atteint-0-3-au-3e-trimestre-en-france.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141114_NLCHAACU18H- -bonne-surprise-pour-le-pib-au-3e-trimestre-pas-pour-l-emploi#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141114](http://www.challenges.fr/france/20141114.CHA0253/bonne-nouvelle-la-croissance-atteint-0-3-au-3e-trimestre-en-france.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141114_NLCHAACU18H- -bonne-surprise-pour-le-pib-au-3e-trimestre-pas-pour-l-emploi#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141114)

(Source : www.challenges.fr du 14/11/2014)

● **Les entreprises moyennes broient du noir**

Au mois d'avril 2014, GE Capital, la filiale de General Electric de services financiers aux entreprises, a mené une enquête réalisée auprès de 1 000 entreprises de taille moyenne. C'est la troisième année consécutive que GE Capital se livre à une telle enquête. **Thierry Willième**, P-DG de GE Capital France : « *[La situation réelle des entreprises françaises de taille moyenne] est plutôt positive. Si, en revanche, vous demandez leur avis aux chefs d'entreprise, la confiance n'est pas là. C'est le paradoxe de l'étude. [...] Interrogés l'année dernière sur la question de savoir s'ils étaient confiants en 2013, ils avaient déjà un niveau d'optimisme peu élevé. Ils pensaient en effet que leur croissance serait très faible. Or, les chiffres montrent qu'ils ont bien mieux performé que ce qu'ils avaient annoncé ! Il y a donc une déconnexion entre ce qu'ils disent et la réalité des choses* ». **Les points positifs ?** « *77 % des entreprises interrogées nous disent qu'elles se tournent ou se sont tournées vers l'international. [...] Aujourd'hui, la problématique du financement ne figure même plus dans leurs dix premières priorités. Dit autrement, cela ne les empêche généralement plus de dormir. C'est un signe positif puisque c'est quand tout va mal qu'elles pensent avant tout à leur porte-monnaie. Par ailleurs, certains secteurs économiques importants comme l'aéronautique, l'automobile ou la logistique repartent ou sont déjà bien repartis. Or, quand la logistique repart, c'est un bon signal pour le reste de l'économie* ». **Pourquoi un tel pessimisme chez les chefs d'entreprises ? M. Willième :** « *J'y vois deux raisons majeures. La première est d'ordre culturel. [...] Dans Le Mal français, Alain Peyrefitte disait déjà en 1974 : "Il y a une crise de confiance et les Français n'ont pas confiance dans leurs gouvernants". [...] La deuxième raison, c'est que les entreprises françaises ont profité de cette étude pour faire passer un message aux politiques et à leurs organisations professionnelles : elles sont inquiètes sur la situation française. Mon interprétation personnelle est qu'elles noircissent peut-être un peu le trait pour tirer la sonnette d'alarme* ». **Les perspectives d'emploi** (inquiétantes puisque les chefs d'entreprise interrogés envisagent d'embaucher 10 fois moins que leurs collègues britanniques). **M. Willième :** « *Deux signes positifs me laissent penser qu'elles pourraient embaucher plus que prévu. Aujourd'hui, les entreprises interrogées nous disent qu'elles comptent mettre l'accent sur leur développement commercial, faire de la croissance organique. C'est un changement, même par rapport à ces deux dernières années. Et quand on embauche des commerciaux, cela signifie qu'on a confiance dans l'avenir. Car les embauches de commerciaux d'aujourd'hui font les commandes et les marges de demain, et donc les emplois d'après-demain. La conservation et l'attraction des talents sont aussi parmi les préoccupations principales des entreprises, ce qui est aussi un bon signe* ».

[Retour au sommaire](#)

Que demandent les chefs d'entreprises ? M. Willième : « *Ce que les chefs d'entreprise nous ont redit dans cette enquête, [...] c'est qu'ils ont besoin de flexibilité et de simplicité, aussi bien au niveau de l'emploi que de la mise en place de dispositifs comme le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Le deuxième point essentiel, c'est la prédictibilité : ils n'auront confiance que lorsque le terrain de jeu sur lequel ils jouent sera stabilisé pour une longue période* ».

- **L'intégralité de l'entretien avec M. Willième, par Marc Vignaud :**

[http://www.lepoint.fr/economie/les-entreprises-moyennes-broient-du-noir-05-11-2014-1878805_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinal\]-20141105](http://www.lepoint.fr/economie/les-entreprises-moyennes-broient-du-noir-05-11-2014-1878805_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinal]-20141105)

(Source : www.lepoint.fr du 05/11/2014, Marc Vignaud)

● **Emploi : le marché de l'intérim va mal**

Selon les chiffres communiqués par Europe 1, l'intérim se porte mal (- 2 % au mois de septembre). **Le secteur le plus touché** : le bâtiment, avec - 20 % sur le mois, qui est pourtant un mois traditionnellement important en termes d'activité. **La raison ?** Des carnets de commande moins bien remplis. **Pierre Deniau**, de la Fédération des travaux publics d'Île-de-France : « *C'est dû essentiellement à l'effondrement de la commande publique, des communes et des intercommunalités. [...] Fin septembre, le montant des appels d'offres est en chute de l'ordre de 26 % par rapport à septembre 2013* ». En baisse également d'autres gros secteurs fournisseurs d'emplois intérimaires : le commerce et l'industrie. Et la tendance pour octobre ne s'annonce pas meilleure, d'après Europe 1. **M. Deniau** : « *Dans un premier temps, les entreprises suppriment les emplois intérimaires avant de taper dans leurs emplois permanents* ».

<http://www.europe1.fr/emploi/le-marche-de-l-interim-va-mal-2278873>

(Source : www.europe1.fr du 04/11/2014)

● **Un quart des collectivités locales compte recruter malgré la diminution des dotations**

Selon une étude de Randstad France, publiée le 06/11/14, 24 % des collectivités locales entendent augmenter leurs effectifs en 2014. Ce, malgré un contexte de baisse des dotations de l'État, et une préoccupation majeure : la maîtrise de la masse salariale (c'est le cas pour 66 % des communes, 60 % des intercommunalités et 51 % des conseils généraux et régionaux). Il ressort de l'étude que 20 % d'entre elles comptent diminuer leurs effectifs. **Abdel Aïssou**, directeur général du groupe Randstad France, pensent que, dans l'ensemble, « *les collectivités opèrent une prise de conscience [sous] la pression conjuguée des critiques de la Cour des comptes sur la hausse continue des effectifs et de la baisse des dotations de l'État* ». Effectivement, elles sont 86 % à déclarer que la diminution de leurs dotations décidée par l'État va influencer leur politique de recrutement et de gestion des ressources humaines. **La Tribune** : « *Cette année, les fonds versés par l'État aux collectivités diminuent de 1,5 milliard d'euros. Ils baisseront de 3,7 milliards l'an prochain et d'autant pour chacune des deux années suivantes* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20141106trib5608da38f/un-quart-des-collectivites-locales-compte-recruter-malgre-la-diminution-des-dotations.html>

(Source : www.latribune.fr du 06/11/2014)

● **La France n'a jamais emprunté aussi bas**

Le 06/11/14, la dette française a battu tous les records. Selon l'Agence France Trésor, l'Hexagone a emprunté 5,315 milliards d'euros à un taux de 1,18 % sur 10 ans. Le précédent record, pour une émission similaire, datait du 02/10/14. Il se situait à 1,23 %. Les investisseurs étrangers considèrent que la dette française est « *un bon compromis entre sécurité et rendement* ». Le risque de défaut du pays est faible, et le rendement de la dette supérieur à celui de l'Allemagne.

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-france-n-a-jamais-emprunte-aussi-bas_1619415.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 06/11/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Les opérations militaires plombent le budget de l'État**

Le 12/11/14, **Jean-Yves Le Drian**, ministre de la Défense, a indiqué que les opérations militaires dépassaient de 605 millions d'euros le budget prévu pour 2014, soit un coût total de plus d'1 milliard d'euros. **Les raisons ?** Les interventions en Centrafrique et en Irak, ou encore la lutte contre le terrorisme au Sahel. **M. Le Drian** : « *[La France [...] a dû maintenir des effectifs] en plus grand nombre que prévu [au Mali pour] accompagner le processus politique malien. Ce qui se joue au cœur de l'Afrique, c'est la sécurité de la France. [...] Aux côtés de nos alliés arabes et occidentaux, nos militaires renseignent les troupes irakiennes*

et kurdes et frappent des cibles ennemies. C'est la responsabilité de la France. [...] Ces engagements représentent une dépense nette supérieure de 605 millions d'euros à la dotation inscrite à l'automne 2013 dans le budget 2014 de la défense ». **Acteurs Publics** : « Ce surcoût de [605] millions d'euros est pris en charge, de façon mutualisée, par l'ensemble des ministères et s'inscrit dans le projet de budget rectificatif pour 2014 ». Et le journal de rappeler que « les dépassements de dépenses atteignent au total 2,1 milliards d'euros par rapport à la première loi de finances rectificative pour 2014 votée en juillet, en raison des opérations extérieures, mais aussi des dispositifs de solidarité (RSA, aide médicale d'État...) et des dépenses de personnels ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/11/13/les-operations-militaires-plombent-le-budget-de-l-etat>

(Source : www.acteurspublics.com du 13/11/2014, Sylvain Henry)

● Une prime d'activité remplacera la prime pour l'emploi et le RSA activité

Le dispositif issu de la fusion entre la prime pour l'emploi (PPE) et le RSA activité s'appellera « prime d'activité ». Elle entrera en vigueur au 01/01/15. Matignon a déclaré que son coût sera d'un peu moins de 4 milliards d'euros par an, soit une somme proche de celle dédiée à la PPE et au RSA. **Une nouveauté** : cette prime d'activité bénéficiera au moins de 25 ans, « même si son montant pourra varier pour les jeunes ». **Les conditions ?** Les bénéficiaires devront gagner environ 1,2 fois le Smic, soit 1800 euros par mois. **M. Rebsamen**, ministre du Travail : « On en attend une plus grande incitation à reprendre un emploi ». D'après un membre du gouvernement : « C'est très complémentaire et ça permet de ne pas écarter le pouvoir d'achat des ménages qui sont non imposables ». Concrètement, les modalités pratiques (comme le seuil que les ménages ne devront pas dépasser) doivent encore être discutées avec les parlementaires, les partenaires sociaux et les associations d'insertion, entre autres. A l'issue de ces discussions, une loi sera adoptée d'ici fin 2015. Actuellement, les syndicats sont partagés sur le sujet. **La CFDT** est la seule centrale à approuver « la fin de la superposition de plusieurs dispositifs générateurs d'effets de seuil incompréhensibles pour les salariés, de difficultés d'accès et facteurs d'injustice ». **Force Ouvrière**, par contre, craint que cette réforme ne fasse « des perdants » et « qu'on rentre encore dans un système d'usine à gaz ».

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2014/11/19/09005-20141119ARTFIG00091-une-prime-d-activite-remplacera-la-prime-pour-l-emploi-et-le-rsa-activite.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 19/11/2014)

● Gel des salaires, assouplissement des 35 heures : des mesures explosives à l'étude ?

L'information vient du magazine allemand, Der Spiegel, paru le 23/11/14 : le gouvernement devrait bientôt annoncer des mesures draconiennes dans le cadre de propositions franco-allemandes pour la croissance. Il s'appuierait sur un rapport réalisé par deux économistes, le Français Jean Pisany-Ferry, et l'Allemand Henrik Enderlein. Parmi les mesures : gel des salaires pendant trois ans, assouplissement du marché du travail et des 35 heures. **Un porte-parole du ministère de l'Economie**, à l'AFP : « Il ne s'agit pas de propositions des gouvernements français et allemand mais d'un rapport de deux économistes. [...] Ce rapport n'est pas finalisé, il ne peut donc pas être commenté à ce stade. [...] Il s'agit de pistes de travail qui concernent les réformes structurelles et l'investissement ». **Jean Pisany-Ferry** : « Le Spiegel n'a pas eu accès au rapport. [...] Les éléments qu'il publie ne reflètent pas son contenu. Henrik Enderlein et moi ne souhaitons pas communiquer à ce stade ».

[http://www.lepoint.fr/economie/gel-des-salaires-et-assouplissement-des-35-heures-les-mesures-explosives-de-macron-23-11-2014-1883787_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20141124](http://www.lepoint.fr/economie/gel-des-salaires-et-assouplissement-des-35-heures-les-mesures-explosives-de-macron-23-11-2014-1883787_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20141124)

(Source : www.lepoint.fr du 24/11/2014)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Retraites complémentaires : le gouvernement souhaite que l'Urssaf se charge de la collecte

Dans un courrier daté du 21/10/14 et adressé au Haut conseil du financement de la Sécurité sociale, le premier ministre, M. Valls, a souhaité que les cotisations Agirc (cadres) et Arcco (employés) soient collectées par les Urssaf. M. Valls invite le Haut conseil à réfléchir aux « avantages, inconvénients et conditions de faisabilité d'une nouvelle étape de rationalisation du recouvrement des prélèvements sociaux, notamment les cotisations de retraite complémentaires des salariés du privé, aujourd'hui collectées par les caisses Agirc (cadres)-Arcco (ensemble des salariés du privé) ». **Pourquoi ?** Le journal **Les Echos** : « La reprise en main par l'État est une hypothèse réaliste vu la dégradation des comptes de l'Agirc-Arcco ». Rappelons aussi qu'en 2011, « l'assurance chômage (Unedic) [est] passée sous le recouvrement de l'Urssaf ». **Force Ouvrière** (FO) est opposé au projet. **Philippe Pihet**, vice président de l'Arcco et membre de FO, aux Echos : « Nous ne voulons pas finir en Pôle retraite. [...] On ne peut se réclamer du dialogue social et remettre en cause le mode de gestion paritaire des régimes sociaux ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20141105tribcda63df78/retraites-complementaires-le-gouvernement-souhaite-un-recouvrement-par-l-urssaf.html>

(Source : www.latribune.fr du 05/11/2014)

● Un énarque pour diriger l'assurance-maladie

Le 12/11/14, Nicolas Revel a été officiellement nommé à la tête de l'assurance maladie, succédant ainsi à M. van Rookeghem. M. Revel est énarque, il a débuté à la Cour des comptes, a travaillé au cabinet du ministère de la Pêche, à la mairie de Paris dans l'équipe de Bertrand Delanoë, avant d'être secrétaire général adjoint de l'Elysée.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Un-énarque-pour-diriger-la-Secu-2014-11-06-1260611?xtor=EPR-9-%5B1300738440%5D>

(Source : www.la-croix.com du 06/11/2014, Pierre Bienvault)

[Retour au sommaire](#)

● Médecins en colère : ce qu'ils reprochent à Marisol Touraine

Appel à la grève, pétition, les médecins demandent depuis plusieurs mois le retrait du projet de loi santé de Mme Touraine. **Les points qui fâchent : 01)- La généralisation du tiers payant.** 95 % des médecins pensent que le tiers payant créera des frais supplémentaires qui, estiment-ils, porteront « le coût de traitement des feuilles de soin à 3,50 euros pour une consultation aujourd'hui rémunérée 23 euros, soit plus de 15 % ». En cause, les démarches administratives supplémentaires que devront réaliser les médecins pour se faire rembourser. Sont redoutés également des retards de paiements. **Le Figaro** : « Des médecins du Nord ont annoncé mardi [04/11/14, Ndlr] la création d'un "observatoire national du tiers payant" qui doit analyser les délais de paiement de la Sécurité sociale. Une initiative qui illustre les relations tendues entre celle-ci et les médecins ». Enfin, les médecins reprochent au tiers payant de déresponsabiliser les patients. Ces derniers, en effet, n'avançant plus les frais, seront amenés à croire que les soins sont gratuits. Ce qui les pousserait alors à plus consulter et, par conséquent, à augmenter le coût du système de santé. **02)- La menace sur la liberté d'installation.** Le projet de loi prévoit des incitations à s'installer dans les « déserts médicaux », notamment par la création de maisons de santé pluridisciplinaires. Les médecins voient là une menace à leur liberté d'installation, dénonçant « une logique de choix entre la carotte ou le bâton ». **Roger Rua**, du Syndicat des médecins libéraux, juge que cela risque d'orienter trop de jeunes médecins « vers des zones aujourd'hui délaissées qui posséderont demain trop de médecins... ». **03)- La réduction du périmètre d'exercice des médecins.** En cause, entre autres, la possibilité accordée aux pharmaciens de vacciner des patients et celle, pour les infirmiers cliniciens, d'établir un diagnostic, de prescrire des médicaments et de faire de la prévention. **Jean-Paul Ortiz**, le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), dans *Le Parisien* : « Autoriser les pharmaciens à vacciner, les sages-femmes à prescrire des patchs aux époux de leurs patientes, c'est vendre la médecine à la découpe ». Et mettre en péril la pérennité du métier de généraliste.

04)- Le renforcement des contrôles. Les médecins « *revendiquent la liberté de prescrire* ». Pour eux, la santé des Français serait sacrifiée sur « *l'autel de la rigueur* ». **Le Figaro** : « *Pris entre les feux de leurs patients et de la Sécurité sociale, les médecins se disent victimes d'une politique injuste et agressive. Symbole de l'exaspération des généralistes, ces six plaintes déposés par des médecins contre l'Assurance maladie qui leur reproche de prescrire trop d'arrêts maladie* ». Enfin, ces contrôles entraîneraient un travail administratif supplémentaire.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/11/05/20002-20141105ARTFIG00136-medecins-en-colere-tout-ce-qu-ils-reprochent-a-marisol-touraine.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 05/11/2014, Géraldine Russell)

● **Les cliniques privées en grève le 5 janvier**

Le 17/11/14, la fédération de l'hospitalisation privée (FHP) a appelé les cliniques et hôpitaux privés à un « *mouvement illimité de cessation d'activité* » à compter du 05/01/15. **Le but ?** Le retrait du projet de loi de santé du gouvernement. **Pourquoi ?** Parce que, d'après la FHP, ce projet « *condamne le secteur privé* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20141117.CHA0293/les-cliniques-privees-en- greve-le-5-janvier.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141117_NLCHAACU10H- -les-cliniques-privees-en- greve-le-5-janvier#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20141117](http://www.challenges.fr/entreprise/20141117.CHA0293/les-cliniques-privees-en- greve-le-5-janvier.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141117_NLCHAACU10H- -les-cliniques-privees-en- greve-le-5-janvier#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20141117)

(Source : www.challenges.fr du 17/11/2014)

● **L'Assemblée refuse de rétablir le jour de carence des fonctionnaires**

Le 12/11/14, l'Assemblée nationale a repoussé un amendement au projet de budget 2015 proposé par l'UDI, amendement visant à rétablir un jour de carence pour le congé maladie des fonctionnaires, instauré en 2012 par la droite, puis abrogé par la gauche. **Marylise Lebranchu**, ministre de la Fonction publique : « *[Cet amendement prouve que] le lobbying des mutuelles et des assureurs continue [car] le secteur public constituerait pour eux un énorme marché si le jour de carence était réinstauré. [...] J'assume totalement l'abrogation du jour de carence qui était injuste, inutile et inefficace* ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/11/13/l-assemblee-refuse-de-retablir-le-jour-de-carence-des-fonctionnaires>

(Source : www.acteurspublics.com du 13/11/2014, Sylvain Henry)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● **Accords fiscaux secrets entre le Luxembourg et 340 multinationales. Selon le Luxembourg, ses pratiques fiscales sont "conformes aux lois internationales"**

Une enquête, menée par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et publiée le 06/11/14 par 40 médias internationaux, explique que des accords secrets auraient été conclus entre le Luxembourg et 340 multinationales, parmi lesquelles Apple, Amazon, Ikea, Pepsi, Axa, Crédit Agricole. Ces multinationales réaliseraient « *ainsi des milliards d'euros d'économies chaque année grâce à la création d'une filiale, d'une holding ou au déplacement d'un siège social sur le territoire du Grand-Duché* ». **Le Monde** : « *Dans son enquête de six mois baptisée "Luxembourg Leaks" ou "LuxLeaks", l'ICIJ a eu accès à 28 000 pages de documents de "tax ruling" montrant comment de grandes entreprises s'appuient sur le Luxembourg et ses règles fiscales souples, mais aussi sur les déficiences de la réglementation internationale, pour y transférer des profits afin qu'ils n'y soient pas taxés, ou très faiblement* ». **L'ICIJ** : « *Ces accords, passés entre 2002 et 2010, représentent des milliards d'euros de recettes fiscales perdues pour les Etats où ces entreprises réalisent des bénéfices* ». **Challenges** : « *La pratique du "tax ruling", qui est tout à fait légale, permet à une entreprise de demander à l'avance comment sa situation sera traitée par l'administration fiscale d'un pays, et d'obtenir certaines garanties juridiques* ». **Le Monde** : « *Le Luxembourg garde ces accords fiscaux secrets [et] ne le notifie pas à ses partenaires européens [bien qu'il soit] mis au courant, de fait, par ces multinationales, de leur stratégie d'évitement de l'impôt* ». **Margaritis Schinas**, porte-parole de la Commission Européenne, a expliqué que l'Union européenne était prête à prendre des sanctions contre le Luxembourg : « *S'il y a une décision négative, le Luxembourg devra assumer et prendre des actions pour corriger* ». Le

Luxembourg a réagi en déclarant que ses pratiques sont légales. **Xavier Bettel**, Premier ministre luxembourgeois : « *Je veux souligner que les rulings sont conformes avec les lois internationales. Les décisions anticipées ne sont pas propres au Luxembourg, d'autres pays en Europe les pratiquent aussi* ». **Wolfgang Schäuble**, ministre allemand des Finances : « *[Le Luxembourg a encore] beaucoup à faire [pour améliorer ses pratiques fiscales. Cependant, il n'y a] pas que la fraude fiscale, il y a aussi l'exploitation de dispositifs légaux (pour échapper à l'impôt) et c'est la prochaine étape [de la lutte contre l'évasion fiscale]* ». **Pierre Gramegna**, ministre des Finances luxembourgeois : « *[La pratique de "tax ruling"] fait partie de notre patrimoine et nous voulons la perpétuer dans le respect des règles. [...] Le maintien d'une certaine compétitivité, loyale, entre les Etats dans le domaine fiscal est indispensable* ». En juin 2014, la Commission européenne a ouvert quatre enquêtes sur la pratique du "tax ruling". Les pays visés : Le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-Bas et Gibraltar.

[http://www.challenges.fr/economie/20141106.CHA9959/accords-fiscaux-secrets-entre-le-luxembourg-et-340-multinationales.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141106_NLCHAACU10H- -accords-fiscaux-secrets-entre-le-luxembourg-et-340-multinationales#xtor=EPR-14- \[Quot10h30\]-20141106](http://www.challenges.fr/economie/20141106.CHA9959/accords-fiscaux-secrets-entre-le-luxembourg-et-340-multinationales.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141106_NLCHAACU10H- -accords-fiscaux-secrets-entre-le-luxembourg-et-340-multinationales#xtor=EPR-14- [Quot10h30]-20141106)

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/selon-le-luxembourg-ses-pratiques-fiscales-sont-conformes-aux-lois-internationales_1619396.html

(Sources : www.challenges.fr du 06/11/2014, <http://lexpansion.lexpress.fr> du 06/11/2014)

● **Bruno Le Roux : Les députés PS ne voteront aucun nouvel impôt en 2015**

Bruno Le Roux, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, s'est exprimé dans le Journal du Dimanche du 15/11/14. Sujet : les impôts. **M. Le Roux** : « *Il y a un engagement du président de la République. L'impôt étant voté par l'Assemblée nationale, nous sommes les garants du respect de cette promesse. L'engagement est clair pour l'an prochain, je le répète, nous ne voterons aucun nouvel impôt* ». Il déclare aussi que des baisses d'impôts auront lieu d'ici 2017 : « *D'ici à la fin du quinquennat, nous espérons poursuivre le mouvement de recul des prélèvements. C'est une traduction concrète du Pacte de responsabilité et de solidarité. Les baisses d'impôts pour les entreprises ont pour objectif d'accroître leur compétitivité et donc l'emploi. Les Français en seront les bénéficiaires. Une croissance économique encore plus forte nous donnera des marges pour aller plus loin* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141116.OBS5166/les-deputes-ps-ne-voteront-aucun-nouvel-impot.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20141116_NLNOACTU08H- -les-deputes-ps-ne-voteront-aucun-nouvel-impot-en-2015#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20141116](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141116.OBS5166/les-deputes-ps-ne-voteront-aucun-nouvel-impot.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20141116_NLNOACTU08H- -les-deputes-ps-ne-voteront-aucun-nouvel-impot-en-2015#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20141116)

<http://www.lejdd.fr/Politique/Le-Roux-Nous-ne-voterons-aucune-nouvelle-hausse-d-impot-700672>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 16/11/2014, www.lejdd.fr du 15/11/2014, Nicolas Prissette – Le Journal du Dimanche)

[Retour au sommaire](#)

● **Les banques françaises adorent les paradis fiscaux**

Une étude de la plateforme "Paradis fiscaux et judiciaires", qui réunit plusieurs associations de lutte contre l'évasion fiscale, révèle que les grandes banques françaises « *sont massivement présentes dans les paradis fiscaux* ». L'enquête dévoile que « *un tiers des filiales à l'étranger des cinq plus grands établissements bancaires français (BNP-Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole, Crédit Mutuel) sont installées dans les paradis fiscaux* ». **France Info** : « *BNP-Paribas détient 31 % de ses filiales étrangères dans des paradis fiscaux, et le Crédit mutuel 54 %* ». **Lucie Watrinet**, spécialiste des paradis fiscaux au CCFD-Terre solidaire : « *Un quart du chiffre d'affaire des banques françaises est réalisé dans les paradis fiscaux. Elles sont toutes impliquées* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20141113.CHA0219/les-banques-francaises-sont-massivement-presentes-dans-les-paradis-fiscaux.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141113_NLCHAACU18H- -les-banques-francaises-raffolent-des-paradis-fiscaux#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141113](http://www.challenges.fr/economie/20141113.CHA0219/les-banques-francaises-sont-massivement-presentes-dans-les-paradis-fiscaux.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20141113_NLCHAACU18H- -les-banques-francaises-raffolent-des-paradis-fiscaux#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141113)

- L'étude "Que font les plus grandes banques françaises dans les paradis fiscaux ?", par Plateforme paradis fiscaux et judiciaires (synthèse) :
<http://www.stopparadisfiscaux.fr/que-font-les-etats/la-france/article/que-font-les-plus-grandes-banques>

- L'étude dans son intégralité (18 pages) :

<http://www.stopparadisfiscaux.fr/IMG/pdf/etude-banques-PPFJ-13-11-2014.pdf>

(Sources : www.challenges.fr du 13/11/2014, www.stopparadisfiscaux.fr du 13/11/2014)

LA VIE DES ENTREPRISES

● H&M voit toujours plus grand en France

Le 06/11/14, H&M a ouvert un nouveau magasin à Paris, boulevard Saint-Germain. C'est le treizième magasin dans la capitale et le 191^{ème} en France. **Thomas Lourenço**, directeur général d'H&M France : « *C'est un emplacement mythique à la fois pour les Parisiens et pour les nombreux touristes de passage* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20141105.CHA9834/h-m-voit-toujours-plus-grand-en-france.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141106_NLCHAACU10H-_-h-m-voit-toujours-plus-grand-en-france#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20141106](http://www.challenges.fr/entreprise/20141105.CHA9834/h-m-voit-toujours-plus-grand-en-france.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141106_NLCHAACU10H-_-h-m-voit-toujours-plus-grand-en-france#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20141106)

(Source : www.challenges.fr du 05/11/2014, Francine Rivaud)

● Enquête préliminaire pour délit d'initié présumé à la BNP Paribas

Le 18/11/14, une source AFP, confirmant les informations du Canard Enchaîné, a indiqué qu'une enquête préliminaire avait été ouverte à Paris concernant d'éventuels délits d'initié, qui auraient pu être commis par des dirigeants de BNP Paribas : Baudouin Prot, président (sur le départ) de la banque, Michel Pébereau, son prédécesseur, et Philippe Bordenave, directeur général délégué. L'AFP a expliqué que les investigations seront menées par le parquet national financier, en coopération avec l'Autorité des marchés financiers, et se feront « *à charge et à décharge* ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/11/18/enquete-preliminaire-ouverte-pour-delit-d-initie-presume-a-la-bnp-paribas_4525491_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 18/11/2014)

● PSA Peugeot Citroën dément la suppression de plus de 3 000 poste en 2015

Le 20/11/14, PSA Peugeot Citroën a démenti « *formellement* » vouloir supprimer 3 450 postes, comme annoncé le 19/11/14 dans la presse.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/11/20/psa-peugeot-citroen-dement-plus-de-3-000-suppressions-de-poste-en-2015_4526163_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 20/11/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Fraude fiscale: une filiale de HSBC mise en examen en France

C'est le groupe **HSBC** lui-même qui l'a annoncé à l'AFP, le 21/11/14, une de ses filiales est mise en examen en France : « *HSBC Private Bank (Suisse) SA a été mise en examen par les magistrats qui examinent si la banque a eu un comportement approprié en 2006/2007 vis-à-vis de certains clients de la banque ayant des obligations fiscales en France et la façon dont la banque a proposé ses services dans ce pays* ». En clair, il s'agit de blanchiment aggravé de fraude fiscale et démarchage bancaire illicite. **Challenges** : « *La justice reproche au groupe d'avoir "bénéficié du produit des faits de fraude fiscale", organisé "l'opacification de flux financiers" et "blanchi les fonds d'origine illicite en permettant à des milliers de clients détenteurs d'avoirs très importants de les soustraire* ». **Le Monde** précise : « *Plus de 180,6 milliards d'euros, appartenant à 106 682 personnes physiques et 20 129 personnes morales, auraient été cachés en 2006 et 2007 sur les comptes de la banque* ». **HSBC** : « *Nous continuerons de coopérer avec les autorités françaises autant qu'il sera possible* ». La banque suisse **UBS** a aussi été mise en examen en France pour les mêmes motifs. L'établissement a dû verser une caution d'1,1 milliard d'euros.

[http://www.challenges.fr/economie/20141121.CHA0562/hsbc-la-filiale-suisse-mise-en-examen-pour-blanchiment-et-fraude-fiscale.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141121_NLCHAACU18H-_-fraude-fiscale-une-filiale-de-hsbc-mise-en-examen-en-france#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141121](http://www.challenges.fr/economie/20141121.CHA0562/hsbc-la-filiale-suisse-mise-en-examen-pour-blanchiment-et-fraude-fiscale.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141121_NLCHAACU18H-_-fraude-fiscale-une-filiale-de-hsbc-mise-en-examen-en-france#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141121)

(Source : www.challenges.fr du 24/11/2014)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Gattaz appelle à la suppression de l'ISF. Macron dénonce une "provocation"

M. Gattaz, président du Medef, s'est exprimé le 17/11/14 sur l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune), lors de la Conférence annuelle des entrepreneurs : « Si on est le dernier pays d'Europe ou du monde à avoir l'ISF, il faut le supprimer. [...] Il y a un moment il faut dire l'ISF c'est dramatique pour le pays, ça détruit de l'emploi, ça détruit de la croissance. Il faut le supprimer, point. [...] Si on ne le supprime pas, ça ne marchera pas, tout simplement parce que les autres pays en concurrence ne le font pas. Si tout le monde le faisait, à la limite on dirait très bien, on est dans la norme ». Le même jour, **M. Macron**, ministre de l'Economie, a qualifié les propos de M. Gattaz de « provocation » : « Lorsqu'on est responsable syndical ou responsable politique, on est avant tout responsable, [...] on ne peut pas dire à n'importe quelle seconde de la journée tout ce qu'on pense. En l'espèce, pour ce qui relève de Pierre Gattaz, ce n'est pas la première fois qu'il a cette lubie. [...] Notre travail, c'est de réformer le pays. Pour ce qui est de la fiscalité, il y a un pacte de responsabilité et de solidarité [...], il sera exécuté, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le dire [...], mais ça ne sert à rien d'en rajouter chaque semaine, c'est de la provocation. [...] Le rôle de Pierre Gattaz, en tant que responsable du Medef, c'est d'accomplir sa part du pacte de responsabilité. Il ne l'a pas fait aujourd'hui. [...] Sa part du pacte de responsabilité, c'est d'avoir des dialogues de branche, c'est d'avoir un vrai dialogue social, c'est d'avoir des négociations sur les apprentis, c'est d'avoir des vrais négociations branche par branche. Ce que je constate, c'est que ça n'est pas le cas. [Les efforts des responsables politiques, syndicaux et patronaux devraient plutôt] être aujourd'hui orientés dans l'amélioration de la situation de l'économie française ».

[http://www.lepoint.fr/economie/gattaz-appelle-a-la-suppression-de-l-isf-17-11-2014-1881794_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141117](http://www.lepoint.fr/economie/gattaz-appelle-a-la-suppression-de-l-isf-17-11-2014-1881794_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141117)

[http://www.challenges.fr/france/20141118.CHA0332/suppression-de-l-isf-macron-denonce-une-provocation-de-gattaz.html?cm_mmc=EMV--CHA--20141118_NLCHAUCTU10H--suppression-de-l-isf-macron-denonce-une-provocation-de-gattaz#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20141118](http://www.challenges.fr/france/20141118.CHA0332/suppression-de-l-isf-macron-denonce-une-provocation-de-gattaz.html?cm_mmc=EMV--CHA--20141118_NLCHAUCTU10H--suppression-de-l-isf-macron-denonce-une-provocation-de-gattaz#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20141118)

(Sources : www.lepoint.fr du 17/11/2014, www.challenges.fr du 18/11/2014)

● "Il faut une flexibilité plus grande du CDI, avec une période d'essai de deux à trois ans", estime Gérard Collomb

Gérard Collomb, sénateur-maire (PS) de Lyon, s'est exprimé dans l'Usine Nouvelle. Au cours de l'entretien, il a, entre autres, proposé un CDI doté d'une flexibilité plus forte en début de contrat : « Sur le CDD, ce serait bien d'avoir une période plus ample. Pour le CDI, on pourrait imaginer plus de flexibilité au début du contrat. Le contrat serait signé avec une période d'essai de deux ou trois ans, par exemple, pour que l'entrepreneur évalue le salarié et l'évolution de l'activité. La sécurité augmenterait au fil du temps, avec des périodes de préavis rallongées, des indemnités plus conséquentes ».

- L'intégralité de l'entretien avec M. Collomb, par Anne-Sophie Bellaïche et Pascal Gateaud :

<http://www.usinenouvelle.com/article/il-faut-une-flexibilite-plus-grande-du-cdi-avec-une-periode-d-essai-de-deux-a-trois-ans-estime-gerard-collomb.N297282>

(Source : www.usinenouvelle.com du 18/11/2014, Anne-Sophie Bellaïche et Pascal Gateaud)

[Retour au sommaire](#)

TEXTES LEGISLATIFS/RAPPORTS DIVERS

● France, portrait social - Insee Références - Édition 2014

- Présentation de l'Insee : « "France, portrait social" s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux connaître la société française. Cet ouvrage transversal de la collection « Insee Références » offre un large panorama de la situation sociale de la France ».

Au sommaire : [Vivre avec ou sans enfant, en famille traditionnelle, monoparentale ou recomposée : les situations familiales des salariés du public et du privé](#) (Emma Davie, Aude Lapinte), [Enseignants de collège et lycée publics en 2013 : panorama d'un métier exercé par 380 000 personnes](#) (Solène Hilary, Alexandra Louvet), [Chômage de longue durée : la crise a frappé plus durement ceux qui étaient déjà les plus exposés](#) (Jérôme Lê, Sylvie Le Minez, Marie Rey), [La baisse des inégalités de revenu salarial marque une pause pendant la crise](#) (Élise Coudin, Bertrand Marc, Pierre Pora, Lionel Wilner), [Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines](#) (Jean-Michel Floch), [Redistribution : en 2013,](#)

[les nouvelles mesures accroissent la fiscalité des ménages et réduisent légèrement les inégalités](#) (Marie-Cécile Cazenave, Jonathan Duval, Maëlle Fontaine et Juliette Stehlé), [Le week-end reste un temps de partage et de repos](#) (Laura Castell), [Les bénéficiaires de minima sociaux d'insertion dans la crise économique](#) (Michèle Lelièvre), [Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations](#) (Françoise Yaouancq, Michel Duée), [De mères à filles : la mobilité vers l'activité des descendantes d'immigrés](#) (Alice Mainguéné), [Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1 300 quartiers prioritaires](#) (Valérie Darriau, Marylène Henry, Noémie Oswald), [Fiches thématiques - Économie générale - France, portrait social - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Population, éducation - France, portrait social - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Emploi, salaires - France, portrait social - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Revenus, niveaux de vie - France, portrait social - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Conditions de vie - France, portrait social - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Cadrage européen - France, portrait social - Insee Références - Édition 2014](#), [Annexes - France, portrait social - Insee Références - Édition 2014](#).

- France, portrait social - Insee Références - Édition 2014 :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=FPORSOC14

(Source : www.insee.fr)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr